



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 août 2004

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Régimes de pension d'employeurs, 2002** 2
En 2002, le rendement des placements des caisses de retraite en fiducie a atteint la valeur la plus faible jamais observée, à la suite de la chute brutale du cours des actions en 2001 et en 2002. Par conséquent, les employeurs, qui bénéficiaient d'une «suspension des cotisations» depuis des années, ont réagi à cette perte de rendement en doublant quasiment leurs cotisations aux régimes de pension.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Recherche et développement industriels, 2000 à 2004 4

NOUVEAUX PRODUITS 5



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Régimes de pension d'employeurs 2002

En 2002, le rendement des placements des caisses de retraite en fiducie a atteint la valeur la plus faible jamais observée, à la suite de la chute brutale du cours des actions en 2001 et en 2002.

En 2000, ces caisses de retraite avaient déclaré un rendement des placements atteignant le sommet de 12,6 %. En 2002, il avait baissé pour s'établir au creux record de 1,7 %. Par conséquent, les employeurs, qui bénéficiaient d'une «suspension des cotisations» depuis des années, ont réagi à cette perte de rendement en doublant quasiment leurs cotisations aux régimes de pension.

La chute des marchés boursiers a eu un effet dévastateur sur les caisses de retraite en fiducie, selon un recensement réalisé tous les deux ans.

Par conséquent, de 2000 à 2002, les employeurs ont augmenté le montant de leurs cotisations dont la valeur est passée d'environ 7,3 milliards de dollars à 12,6 milliards de dollars, soit un bond de 73 %.

De la fin de 2000 à décembre 2002, les cours des marchés boursiers canadiens ont baissé de 26 %. En 2000, les caisses de retraite ont réalisé plus de 47 milliards de dollars de bénéfices sur la vente et l'achat d'actions. En 2002, elles avaient perdu plus de 11 milliards de dollars sur la vente d'actions.

Les caisses de retraite en fiducie constituent un type de régime de pension d'employeur dont l'actif est investi sur les marchés financiers. Habituellement, la valeur de l'actif des caisses augmente ou diminue selon que le cours des actions est à la hausse ou à la baisse.

En 2002, il existait 3 045 caisses de retraite en fiducie agréées, ce qui représente environ 4,5 millions de travailleurs canadiens, ou près de 33 % de l'ensemble des travailleurs rémunérés.

De ces 3 045 caisses, 82, soit environ 3 %, possédaient un actif dont la valeur marchande était égale ou supérieure à 1 milliard de dollars. Ces 82 caisses de retraite détenaient environ les trois quarts de l'actif total de l'industrie et représentaient 68 % de l'ensemble des adhérents. Quarante-huit des 82 caisses de retraite les plus importantes appartenaient au secteur public.

Les caisses de retraite en fiducie sont un joueur important sur les marchés financiers

Les caisses de retraite en fiducie possèdent une réserve de capitaux qui, de par sa taille, se classe

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur le Recensement des caisses de retraite en fiducie de 2002.

Le système de revenu de retraite du Canada compte plusieurs composantes importantes, à savoir les régimes de sécurité sociale de l'État (Régime de pension du Canada et Régime de rentes du Québec), les régimes de pension d'employeurs et les instruments d'épargne personnelle, principalement les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). En 2002, la valeur totale de ces trois composantes était estimée à plus de 1,1 billion de dollars.

Les régimes de pension d'employeurs représentaient les deux tiers du total, soit 770,3 milliards de dollars.

La deuxième composante la plus importante du système de revenu de retraite du Canada est l'épargne personnelle des Canadiens via les REER, dont la valeur d'environ 302 milliards de dollars représente 27 % du total.

Enfin, la valeur agrégée des actifs du Régime de pension du Canada et du Régime de rentes du Québec a atteint 67,1 milliards de dollars, soit 6 % du total.

Les régimes de pension d'employeurs sont souvent appelés Régimes de pension agréés (RPA), parce qu'ils doivent être enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada et de l'une des autorités de supervision des pensions. En tout, à la fin de décembre 2002, il existait environ 14 000 régimes de pension d'employeurs, représentant environ 5,5 millions de personnes, soit 40 % de l'ensemble des travailleurs rémunérés.

Les régimes de pension d'employeurs financés aux termes d'un arrangement fiduciaire sont au nombre de 3 045 et représentent environ 4,5 millions de travailleurs, soit 82 % de l'ensemble des participants.

au deuxième rang, directement après l'actif financier des banques à charte et, par conséquent, elles sont un joueur important sur les marchés financiers. À la fin de 2002, la valeur de leur actif s'établissait à 556,8 milliards de dollars, en baisse de 6,8 % par rapport à 2000.

Comme environ 28 % du total de l'actif des caisses de retraite était bloqué dans des placements directs en actions, la valeur de l'actif a diminué en conséquence.

Outre les placements en actions, les caisses de retraites avaient placé 35 % de leur actif dans des fonds communs de placement et d'autres types de fonds de placement, 26 % en obligations, 4 % en immobilier et les 7 % restants sous forme d'hypothèques, dans des fonds liquides et dans des éléments d'actif divers.

Les caisses de retraite en fiducie investissent dans des actifs étrangers, principalement des actions et d'autres placements de portefeuille à échéance non déterminée via les fonds communs de placement. En 2002, la valeur marchande des placements des caisses de retraite en fiducie en actifs étrangers a

atteint 124,2 milliards de dollars, soit presque 23 % de l'actif brut des caisses de retraite tenues de produire une déclaration sur les portefeuilles de titres étrangers lors du Recensement des caisses de retraite de 2002.

Cependant, la loi qui limite l'investissement dans les actifs étrangers mentionne la valeur comptable (le prix d'achat des actifs et non leur valeur marchande). Évalués à la valeur comptable, les portefeuilles de titres étrangers représentaient un peu moins de 25 % de l'actif, soit une hausse appréciable par rapport aux 20 % déclarés en 2000. En 2001, une majoration de la limite de contenu étranger a fait passer celle-ci de 25 % à 30 %.

Presque toutes les grandes caisses de retraite se situent à la limite légale, mais toutes les caisses n'investissent pas dans les actifs étrangers, particulièrement les plus petites. Par conséquent, le pourcentage d'actifs étrangers pour l'industrie dans son ensemble sera toujours inférieur à la limite légale.

Flux de trésorerie négatifs pour les caisses de retraite

En 2002, la valeur totale des revenus des caisses de retraite en fiducie était légèrement inférieure à 50 milliards de dollars et celle des dépenses, légèrement supérieure à 50 milliards de dollars. Par conséquent, les caisses ont enregistré un flux de trésorerie négatif de 543,3 millions de dollars.

Ce résultat est en contraste frappant avec celui de 2000 où la valeur des revenus a atteint 88,3 milliards de dollars et celle des dépenses, 32,1 milliards de dollars, ce qui s'est soldé par un flux de trésorerie positif de 56,2 milliards de dollars. La raison principale des résultats médiocres de 2002 est la chute de la valeur marchande des actions.

En 2000, les caisses de retraite ont fait plus de 47 milliards de dollars de bénéfices sur la vente et l'achat d'actions. Par contre, en 2002, elles avaient essuyé des pertes de plus de 11 milliards de dollars sur la vente d'actions.

La valeur d'autres formes de revenus de placement (intérêts et dividendes) a également diminué en 2002, pour s'établir à 20,9 milliards de dollars, comparativement à 23,7 milliards de dollars en 2000.

Bond important des cotisations des employeurs et des employés

Le régime des caisses de retraite en fiducie est soit contributif, ce qui signifie que les employés sont tenus de cotiser une part du coût de leurs prestations, soit non

contributif, ce qui signifie que les employés ne doivent pas verser de cotisations.

Bien que 39 % seulement des 3 045 caisses de retraite en fiducie étaient de type contributif lors du recensement de 2002, elles représentaient 74 % des adhérents aux régimes fiduciaires et 77 % du total de l'actif des caisses de retraite en fiducie.

En 2002, les employés ont cotisé 6,8 milliards de dollars, en hausse de 35 % par rapport à 2000, tandis que la cotisation des employeurs a atteint 12,6 milliards de dollars, soit une valeur presque 73 % plus élevée. Les cotisations des employeurs ont augmenté fortement parce que nombre de gestionnaires de régimes se sont rendus compte que les cotisations devaient augmenter, ou recommencer, après une période de «suspension des cotisations», afin d'éviter que leur passif ne soit pas provisionné, ou du moins, le cas échéant, de réduire leur passif non provisionné.

La hausse de 35 % des cotisations des employés a été causée principalement par l'interruption de la période de «suspension des cotisations» et, dans une moindre mesure, par une croissance de 15 % de la participation aux régimes contributifs.

Dans certains cas, si un employeur ne cotise pas pendant une période déterminée, les employés ne cotisent pas non plus. La croissance de 15 % de la participation aux régimes contributifs est due principalement à la conversion de certains grands régimes de pension du secteur public à un modèle fiduciaire de placement sur les marchés financiers.

Ces régimes étaient provisionnés antérieurement en tant que fonds de revenu consolidés gouvernementaux. Les cotisations des employés étaient versées dans le compte des recettes fiscales générales et les prestations étaient payées à partir du compte des dépenses fiscales générales. Normalement, les cotisations des employés augmentent fort peu d'une année à l'autre.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2608.

Les clients qui souhaitent obtenir d'autres données courantes devraient consulter les données trimestrielles sur les caisses de retraite en fiducie disponibles dans les tableaux 280-0002, 280-0003 et 280-0004 de CANSIM.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au (613) 951-7355 ou composez sans frais le 1 888 297-7355 (*revenu@statcan.ca*), Division de la statistique du revenu. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Recherche et développement industriels 2000 à 2004

Bien que les entreprises canadiennes prévoient accroître leurs dépenses en recherche et développement (R-D) en 2004, ces dépenses demeurent encore sous les sommets déjà atteints, selon un nouveau rapport.

Les entreprises ont manifesté la volonté de consacrer 12,5 milliards de dollars à la R-D en 2004, en hausse de 1,6 %. Toutefois, à la suite d'une baisse de 10,5 % enregistrée en 2002, suivie d'une autre légère baisse en 2003, les dépenses prévues pour 2004 demeurent encore bien en deçà du sommet de 13,8 milliards de dollars enregistré en 2001.

L'industrie du matériel de communications demeure le plus important exécutant de R-D, malgré une baisse constante des dépenses depuis 2001. En 2004, les intentions de dépenses dans cette industrie sont en baisse de 38 % par rapport aux dépenses de 2001.

Malgré le recul des dépenses en R-D industriels depuis 2001, certaines industries ont continué de prévoir une croissance, principalement des produits pharmaceutiques et des médicaments. De 2002 à 2004, les dépenses prévues de cette industrie ont augmenté de 58 %, ce qui en fait la deuxième industrie en importance pour ses dépenses en R-D.

De 2000 à 2004, parmi les entreprises canadiennes qui ont déclaré des dépenses en R-D, seules celles

comptant de 1 000 à 1 999 employés ont affiché une croissance chaque année. Les entreprises de produits pharmaceutiques étaient en tête des entreprises de cette taille, ce qui met en évidence l'incidence des efforts en R-D de cette industrie.

En 2002, sur le plan des dépenses réelles en R-D, il y a eu diminution dans toutes les provinces sauf en Saskatchewan, où les dépenses en R-D ont augmenté de 14 %. Par comparaison, la plus forte baisse a eu lieu au Manitoba, tandis que la baisse absolue la plus importante a eu lieu en Ontario, suivie du Québec.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 4201 et 4202.

Le bulletin de service *Statistique des sciences : Recherche et développement industriels, 2000 à 2004* (88-001-XIF2004009, 7 \$ / 64 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements, ou pour en savoir davantage sur les méthodes, les concepts et la qualité des données, communiquez avec Antoine Rose au (613) 951-9919 (antoine.rose@statcan.ca), ou avec Robert Schellings au (613) 951-6675 (robert.schellings@statcan.ca), Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique.

Dépenses en recherche et développement, selon la province 2001-2002

	2001 ^r	2002 ^p
	en millions de dollars	
Terre-Neuve-et-Labrador	20	17
Île-du-Prince-Édouard	5	4
Nouvelle-Écosse	79	65
Nouveau-Brunswick	39	32
Québec	4 061	3 828
Ontario	7 608	6 528
Manitoba	179	138
Saskatchewan	85	97
Alberta	704	694
Colombie-Britannique	1 065	979
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1	0
Total	13 846	12 383

^r Données révisées.

^p Données provisoires.

NOUVEAUX PRODUITS

Exportations par marchandise, mai 2004, vol. 61, n° 5
Numéro au catalogue : **65-004-XMB** (40 \$/387 \$).

Exportations par marchandise, mai 2004, vol. 61, n° 5
Numéro au catalogue : **65-004-XPB** (84 \$/828 \$).

. . .au courant, juillet 2004
Numéro au catalogue : **82-005-XIF**
(gratuit).

Statistique des sciences : Recherche et développement industriels de 2000 à 2004, vol. 28, n° 9
Numéro au catalogue : **88-001-XIF2004009** (7 \$/64 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone :

Ayez en main : • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez :	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez :	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur :	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte :	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet : écrivez à infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-03004013



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 août 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

 

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.